



Communiqué de presse

Philippe FONTAINE
Député wallon 

quoi	le non-remboursement d'un subside régional et européen octroyé à Charleroi-découpe		
quand	Le 08 février 2006		
où	Parlement wallon		
contacts	Philippe Fontaine : 0475/44.23.86	- Jean-Marc Nerinckx : 0478/33.19.14	- Secrétariat : 064/88.24.23

Philippe Fontaine (MR) : Charleroi-découpe : ça risque de remonter en cascade !

Suite à la parution dans le Vif du 03 février 2006 de l'article posant la question de savoir si l'industriel carolo Robert Wagner devait ou non rembourser les aides obtenues pour une de ses anciennes sociétés « Charleroi-Découpe », Philippe Fontaine a demandé ce 08 février en séance publique du Parlement wallon au Ministre Marcourt où en était ce dossier que d'aucuns qualifient d' « enlisé » .

Le Ministre s'est voulu le plus clair possible et reconnaît qu'il y a un problème. La société FABRICOM, actuel propriétaire de l'ex « Charleroi-Découpe » a bien reçu une demande de remboursement des aides , demande de remboursement de 855.000 €, qui va remonter en cascade vers les propriétaires précédents.

Le Ministre précise encore que ces mêmes propriétaires estimaient ne rien avoir à rembourser car pour eux, l'investissement a bien été réalisé et utilisé. Cependant, il y a de la justification claire dans l'air puisque la Communauté européenne est entrée dans le dossier qui est à l'instruction au cabinet du ministre et à l'administration en relation avec les services européens.

Philippe Fontaine a redit son souhait de voir ce dossier traité de manière impartiale, le ministre Marcourt s'y engageant.

Affaire à suivre.



Jean-Marc Nerinckx
Attaché parlementaire
de Philippe Fontaine, Député wallon

Parlement de la Communauté française
Rue Royale, n°72, 1000 Bruxelles
Gsm: 0478/33.19.14
Tél: 02/28.28.684 Fax: 02/28.28.694
jmnerinckx.pcf@belqacom.net
www.philippefontaine.be